SUR LE FRONT DE L'EST

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

cours de [illegible] opérations, 14 chars ennemis ont été détruits.

Au Nord de Voronej, des assauts soviétiques ont été repoussés après de durs combats.

Poursuivant l'ennemi en retraite, les troupes allemandes ont ramené un grand nombre de prisonniers.

Au cours de cette lutte, des formations d'avions de combat et de Stukas ont pilonné et dispersé des concentrations de chars prêtes à monter en ligne et ont obligé quelques batteries ennemies à se taire.

En duels aériens, les chasseurs allemands ont abattu dans le secteur Sud du front de l'Est, 17 appareils ennemis. Un avion allemand n'a pas rallié sa base.

L'importance de la ville de Rostov-sur-Don

Berlin, 21. — L'agence D. N. B. apprend de source militaire :

Rostov, sur le Don, une des grandes villes de l'U. R. S. S., comptant un demi-million d'habitants, occupe, dans le domaine des communications, une position-clé de la plus grande importance. C'est à Rostov que passe le pipe-line qui, du Caucase septentrional, amène le pétrole dans le bassin du Donetz. La ville dispose, d'autre part, d'un important trafic fluvial. Le port de Rostov est aménagé d'une façon très moderne. Les installations de quai s'étendent le long des deux rives du Don sur une distance d'environ 800 mètres. On y transborde en ordre principal du blé. Rostov est désigné par les Soviets comme le centre de l'industrie des machines et des minoteries. L'industrie de machines a été adaptée à la fabrication de matériel d'armement. On y construit plus spécialement des explosifs, des canons, des mines, des masques à gaz, etc. Les deux principales entreprises sont deux usines de machines agricoles occupant ensemble environ 27.000 ouvriers qui fabriquent actuellement du matériel de guerre. Il existe également à Rostov de grandes usines d'automobiles et de locomotives.

820 avions soviétiques abattus du 8 au 20 Juillet

Berlin, 21. — Le D. N. B. apprend de source militaire :

Pendant la période du 8 au 20 juillet, la Luftwaffe a infligé des pertes considérables à l'aviation soviétique. Au cours de cette période, d'après les informations dont dispose le haut commandement allemand, 820 avions bolchevistes ont été abattus, dont 640 en combats aériens, 62 par la D. C. A. et le reste détruit au sol.

Les avions ennemis abattus par les formations de l'armée ne sont pas compris dans ces chiffres. Pendant ce même espace de temps, 70 appareils allemands n'ont pas rejoint leurs bases.

La comparaison des pertes caractérise nettement la supériorité de l'aviation allemande sur tous les secteurs du front de l'Est, et à cela, tous les chiffres communiqués par les Soviets en ce qui concerne les pertes allemandes en avions, ne peuvent rien changer, car ils sont tout à fait faux.

Partout où les aviateurs allemands ont engagé le combat, ils ont été supérieurs aux Bolchevistes, tant dans la tactique que dans la technique de vol. C'est ce que démontrent les 2.500 appareils abattus par l'escadre Udet depuis sa mise en ligne sur le front de l'Est.

Moscou reconnaît la gravité de la situation dans le Sud du front

Genève, 21. — La presse moscovita d'hier souligne une nouvelle fois, et d'une manière dramatique, la gravité de la situation dans le sud de l'U. R. S. S.

L'« Etoile Rouge » reconnaît entre autres que la pression allemande n'a guère perdu en intensité au cours de ces dernières 24 h.

Les Ukrainiens rentrent en possession de leurs terres

Kiev, 21. — 1.884 paysans ukrainiens de la région de Kiev ont vu attribuer ces jours-ci les documents personnels qui les mettent en possession de terres qui deviennent leur propriété exempte de tous impôts.

ÉMISSIONS DE RADIO-PARIS POUR LES OUVRIERS DÉSIRANT TRAVAILLER EN ALLEMAGNE

Radio-Paris communique :

« Chaque mardi et jeudi, à 11 h. 30 du matin, Radio-Paris consacre une émission aux travailleurs français en Allemagne.

« Les ouvriers qui ont l'intention de s'engager auront donc intérêt à être à l'écoute, afin de connaître les conditions de vie qui sont offertes à leurs camarades, comme à eux-mêmes. »

LE COMMUNIQUÉ ITALIEN

Rome, 21. — *Le Quartier Général de l'Armée communique :*

Des tentatives ennemies ayant pour but de percer nos positions ont été nettement repoussées. De nombreux tanks ont été détruits. En outre, plusieurs chars ennemis, parmi lesquels certains du type le plus lourd, ont été incendiés au cours d'attaques aériennes. L'aviation a également attaqué à plusieurs reprises des concentrations des forces ennemies. Les chasseurs allemands ont abattu en combats aériens six appareils ennemis.

Au-dessus de Malte, la R.A.F. a perdu quatre appareils au cours d'un bombardement effectué par les formations de l'Axe.

Un de nos sous-marins n'est pas rentré à sa base. Les familles des membres de l'équipage ont été averties.

La politique navale de l'Angleterre est contraire aux intérêts du pays déclare un député britannique

Genève, 21. — Selon une information du « Times », le député Shinwell a prononcé un discours à Uppermill (Yorkshire), au cours duquel il a réclamé la publication officielle des pertes navales. Il a déclaré que le Gouvernement britannique causait un tort immense au pays par sa politique de construction navale. Malgré son importance, cette question n'est discutée au Parlement qu'à huis-clos et l'opinion publique est tenue à l'écart de tous les développements qui s'y rapportent.

Shinwell accuse l'Amirauté de ne pas avoir fait construire des navires en série. Mais cette négligence est imputable au fait que la politique navale en Angleterre est dirigée par quelques armateurs dont le seul intérêt consiste à assainir leur situation financière en vue de l'après-guerre et qui se désintéressent complètement de la situation critique actuelle.

Il ne faudra donc pas s'étonner si en cas de nouvelles défaites militaires le peuple anglais s'attaque à l'amirauté et non aux ouvriers travaillant à la construction des navires.

CHURCHILL violemment attaqué aux Communes

Londres, 22. — De violentes attaques ont été dirigées hier contre M. Churchill au cours de la séance à la Chambre des Lords. Le duc de Bedford a déclaré que la lutte menée actuellement par la Grande-Bretagne ne donnerait rien si cette bataille devait se traduire par une défaite qui aurait pu être évitée par une paix de compromis. De l'avis même de l'orateur, la continuation de la guerre risque surtout d'amener la fin de l'Empire britannique. Le duc de Bedford a ensuite rappelé les désastres dont est responsable Churchill, notamment les défaites d'Anvers et de Gallipoli pendant la grande guerre ; les défaites du Skagerrak, de Narwick et de Grèce dans la guerre actuelle.

Enfin, l'orateur a déclaré qu'il fallait se garder de surestimer l'aide américaine. Bien qu'il ait été rappelé à l'ordre à plusieurs reprises par le speaker de la Chambre, le duc de Bedford a annoncé son intention de revenir sur le même thème à la prochaine occasion.

SEULS, LES ALLIÉS DE L'ANGLETERRE BÉNÉFICIERONT DE « NAVYCERTS »

Buenos-Aires, 21. — La presse argentine publie une information du ministère britannique pour l'économie de guerre selon laquelle, à partir du 1er août, seuls des navires « alliés » bénéficieront encore de « navycerts ».

L'ÉQUIPAGE D'UN CARGO FRANÇAIS PRÊTE SERMENT AU MARÉCHAL

Casablanca, 21. — L'équipage et l'état-major du cargo « Wyoming » de la Cie Générale Transatlantique, actuellement mouillé à Casablanca, ont prêté serment de fidélité au maréchal Pétain.

LA LÉGION D'HONNEUR AU GARDIEN DE LA PAIX TUÉ A PARIS

Vichy, 21. — Un décret paru dans le « Journal Officiel » nomme à titre posthume chevalier de la Légion d'honneur le gardien de la paix Lecureuil, qui a été assassiné récemment par des communistes.

ÉMISSION D'UN NOUVEAU TIMBRE FRANÇAIS

Paris, 20. — Le secrétaire d'Etat aux Communications (Secrétariat général des P.T.T.) communique :

Le timbre-poste de 50 fr. à l'effigie de Guynemer sera retiré de la vente le 25 juillet prochain au soir.

Un nouveau timbre de 50 fr. à l'effigie du maréchal, chef de l'Etat, sera émis vers la fin du mois de juillet : cette figurine appartient à la série courante et les bureaux de poste en seront approvisionnés sur leur demande et d'après leurs besoins.

Violente attaque aérienne contre Malte

Berlin, 21. — Le haut commandement des forces armées allemandes fait savoir qu'au cours de la journée d'hier et de la nuit passée, le champ d'aviation de Luca, sur l'île de Malte, a fait l'objet d'attaques violentes de l'aviation allemande. La première vague des avions de combat allemands a traversé le feu de barrage peu après 14 heures et a lâché des bombes de lourd calibre sur l'aérodrome. Des détonations violentes se sont produites dans les hangars et parmi des avions à moteurs, aux abords de la piste. Les voies d'accès entre Gudia et Luca ont également été touchées en plusieurs endroits. A 17 heures, le terrain a été bombardé à nouveau et le personnel navigant a pu observer plusieurs incendies.

Des avions de chasse britanniques qui s'étaient attaqués aux avions de combat allemands dès leur approche ont été interceptés par les avions de chasse d'escorte et contraints au combat au-dessus de la mer. Au cours de combats en looping qui se sont déroulés à grande hauteur, les chasseurs allemands ont abattus trois Spitfire à proximité de l'île sans subir de pertes.

A propos de l'anniversaire du Dr Seyss-Inquart

« Les Hollandais sont maîtres de leur destinée », n'a cessé de répéter le Commissaire du Reich aux Pays-Bas

La Haye, 21. — Le 22 juillet, le Dr Arthur Seyss-Inquart fêtera son 50e anniversaire. Lorsque les troupes allemandes victorieuses, poussant inlassablement en direction Ouest, eurent occupé la Hollande, M. Seyss-Inquart, ministre du Reich, fut nommé par le Fuehrer, le 18 mai 1940, au poste de commissaire du Reich pour les régions occupées de la Hollande. Depuis, les instances allemandes et hollandaises travaillant sous sa direction ont réussi à faire revivre l'économie hollandaise, qui avait assez sérieusement souffert des événements militaires, normaliser la vie et à mettre d'importantes forces au service de la reconstruction de la nouvelle Europe.

Dès son entrée en fonctions, le Dr Seyss-Inquart a affirmé en toutes circonstances, par des paroles et par des actes, que les Hollandais appartenaient à la grande famille des peuples germaniques qui, sous la direction d'Adolf Hitler prendra une part décisive dans la rénovation du monde en général et du continent européen en particulier.

Cependant il a de tous temps déclaré sans ambages que les Hollandais étaient maîtres de leur destinée et qu'il dépendait d'eux que leur pays aille au devant d'un nouvel et meilleur avenir.

L'anéantissement des bandes communistes en Bosnie

Agram, 21. — Le quartier général du Poglavnik communique :

En Bosnie occidentale, dans la région montagneuse de Kosara et de Prosara, des agents soviétiques avaient constitué un foyer de révolte d'où ils exécutaient des actes terroristes et des attentats. Pour mettre fin à ce brigandage, une expédition militaire fut organisée contre ces prétendus « partisans ». Elle commença le 10 juin par l'encerclement des partisans et se termina le 18 juillet par l'anéantissement complet de l'ennemi, sans aucune perte sérieuse pour nos troupes. Par contre, l'ennemi perdit 3.500 morts et 8.000 prisonniers. Le butin capturé est très important ; en plus de grandes quantités d'armes et de munitions, on s'est également emparé de dépôts de vivres.

Simultanément, des unités italiennes de la 2e armée ont effectué avec succès le nettoyage du massif du Velebit et au nord de Drvar ; au cours de ces opérations, de nombreux partisans ont été tués et un important matériel de guerre capturé.

Le Droit, base de la communauté des Peuples

« Il n'est pas un élément d'oppression, mais un facteur favorable à la communauté », a déclaré le Docteur Frank.

Munich, 21. — Sur le thème « Le Droit, base de la communauté des Peuples », le Dr Frank, ministre du Reich et gouverneur général, a fait une conférence à l'Université de Munich, devant les représentants du parti, de l'Etat et de l'armée.

Dans son préambule, le Dr Frank a fait allusion au péril menaçant à l'Est, péril né du système de la terreur et que l'héroïsme des soldats allemands conjurera pour toujours.

Constatant ensuite les réalisations formidables que l'Allemagne a déjà accomplies à l'Est, le Dr Frank a déclaré :

« A l'Est, nous avons apporté de l'ordre et de la clarté. Au rebours de toute la propagande étrangère, il se constate que le peuple polonais, dans le gouvernement général, n'a jamais été gouverné aussi efficacement ni aussi avantageusement qu'à l'heure actuelle ».

« En face de la terreur sans bornes qu'engendre le bolchevisme poursuivi l'orateur, opposons-lui la personnalité que crée le national-socialisme. Cette personnalité ne viole point le droit. Pour elle, le droit n'est pas un élément d'oppression, mais un facteur favorable à la communauté que le parti a s'engagé à réaliser.

« Partant de ces points de vue, la législation nationale-socialiste est le monument le plus digne de l'histoire allemande.

« Dans plus de 2.400 procès, intentés dans l'intérêt du mouvement, a dit en terminant le ministre, je n'ai pas connu un seul juge qui ait porté atteinte au droit ».

Un écho de l'agression britannique contre le « Chantilly »

Vichy, 21. — A titre posthume, M. Part, administrateur des colonies, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. Cette promotion remet en mémoire la plus navrante des agressions anglaises contre nos navires de commerce.

C'était le 1er janvier 1941 ; un convoi français naviguait dans la baie de Mellila, composé du « Chantilly », de l'« Oxane », du « Suroit » et du « Salimeur ». Tout à coup quatre torpilleurs et un destroyer anglais apparaissent ; ils les arraisonnent. Le destroyer « Jaguar » canons et mitrailleuses braqués, se charge de la capture du « Chantilly », paquebot de 10.000 tonnes, des Messageries Maritimes. Une embarcation se présente à la coupée ; le commandant se rend à la rencontre. Les passagers, perchés sur les rembardes, regardent. Soudain, sans motif, une rafale de mitrailleuses part du « Jaguar » ; du groupe des passagers s'élèvent des cris d'horreur et de douleur ; dans le sang, voici d'abord un corps d'enfant, c'est une fillette de dix ans tuée net. A côté, un homme agonise ; son père, l'administrateur Part, chef de cabinet du gouverneur général de Madagascar ; cinq autres blessés encore. Une femme a le crâne fracturé et un œil arraché. L'incroyable tuerie a duré une seconde. Maintenant, pavillon en berne, le « Chantilly » a fait route vers Gibraltar.

Ce drame a eu lieu en mai dernier, son épilogue : Frappé à mort par des bombardiers, le « Jaguar », instrument de ce crime, disparaissait au Méditerranée. Il était le dernier des navires anglais agresseurs de nos escadres et de nos bateaux de commerce qui fût encore à flot.

LAIT GLORIA pour la nourrisson

34-36, Boulevard de Courcelles, Paris

DÉFENSE DE PÉNÉTRER DANS L'ENCEINTE DES CHEMINS DE FER

Le Société Nationale des Chemins de Fer Français (région Nord) communique :

« Il est constaté, depuis quelque temps, que des personnes étrangères au service pénètrent dans les emprises du chemin de fer et circulent le long des voies et dans les talus ou la plate-forme en dépit de l'interdiction qu'en fait la loi.

» La S.N.C.F. attire à nouveau l'attention du public sur ce que les infractions de ce genre sont passibles de poursuites correctionnelles et l'informe qu'elle n'hésitera pas à y recourir s'il est constaté que, malgré le présent avis, ces pratiques irrégulières persistent.

» Cette interdiction vise tout aussi bien les jeunes gens et les enfants que les grandes personnes ; ce sont les parents qui seront poursuivis comme étant civilement responsables des infractions à la loi que pourraient commettre leurs enfants. »

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Jeudi 23 juillet 1942. — Soleil : Lever à 6 h. 14 ; Coucher à 21 h. 40.

Aujourd'hui : Sainte-Valentine — Demain : Sainte-Christiane.

Informations Régionales

L'EXPOSITION « LE BOLCHEVISME CONTRE L'EUROPE »

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La loi des fermes héréditaires empêche l'endettement et la vente aux enchères forcée des patrimoines ruraux. Libéré des soucis oppriments, le paysan allemand peut maintenant vaquer gaiement à son travail et arracher au sol, dans la lutte pour la production, les plus belles récoltes.

LE SERVICE DU TRAVAIL DU REICH

L'aide de l'Etat se traduit par de fortes subventions et par la collaboration active de toute la communauté nationale allemande. Par exemple, le Service du Travail du Reich aide à mettre en culture les landes, les marais et les étangs, construit des routes pour les endroits reculés du territoire et prépare ainsi l'extension de la superficie assurant la nourriture du peuple allemand. Le petit fermier et ouvrier agricole peuvent acquérir une ferme moderne contenant tout ce dont le paysan a besoin en fait d'instruments et de machines propres à économiser la main-d'œuvre. L'Etat facilite ces achats par des subventions et des crédits élevés. L'Etat aide encore le paysan à acquérir des machines agricoles efficaces et bon marché qui ont été conçues spécialement pour les besoins du petit paysan. Le Reichsnaehrstand procure aussi aux paysans les conseils de spécialistes pour le meilleur rendement de leurs machines. Il n'est plus aucun village allemand qui ne possède au moins une batteuse moderne. Des analyses du sol effectuées par des spécialistes renseignent le paysan sur la nature et la quantité des engrais dont les champs ont besoin. Dans de nombreux villages des champs-pépinières sont réservés pour la production en commun des meilleures semences. Une forte baisse du prix des engrais minéraux obtenue grâce à des mesures gouvernementales ainsi que des primes accordées pour l'achat de semences sélectionnées, ont contribué pour beaucoup à l'amélioration des récoltes.

LA PROTECTION DE L'ÉLEVAGE

L'élevage du bétail est aussi l'objet de mesures d'encouragement. Une loi sur la protection de l'élevage règle toutes les questions propres à l'obtention d'un cheptel sain et productif. Toutes les vacheries sont soumises au contrôle obligatoire du lait. L'Etat contribue au progrès de l'élevage par des primes pour l'achat de mâles reproducteurs, par des subventions pour la construction d'étables claires et saines, dans lesquelles le bétail se porte mieux et produit davantage. Subventions également pour l'élevage des porcs et des animaux de basse-cour.

Régulièrement les paysans se réunissent dans les villages pour s'entretenir, sous la direction du chef de paysannerie locale, sur les expériences faites par chacun à la basse-cour, à la ferme et aux champs.

Le paysan allemand s'impose un apprentissage et un compagnonnage régulier comme cela se fait dans les autres métiers. Les jeunes citadins choisissent volontiers des carrières agricoles qui leur offrent les plus belles perspectives d'avenir. Des installations collectives (buanderie, fournils, etc.) contribuent à alléger le travail de la paysanne. Les voitures sanitaires apportent l'assistance médicale jusque dans les fermes les plus retirées. Traditions et coutumes folkloriques sont toujours à l'honneur dans les villages allemands.

TANDIS QUE LES PAYSANS « BOLCHEVISTES »...

Ainsi à l'encontre de ce qui se passe en U. R. S. S., le paysan allemand peut envisager l'avenir avec joie et assurance.

Or, l'Exposition « Le Bolchevisme contre l'Europe » nous montre à Lille que les ouvriers agricoles, encadrés dans l'engrenage de l'organisation soviétique, ont cessé d'être paysans au sens propre du mot. Chacun d'eux n'est qu'un petit ressort de la machine agricole ; à lui seul il est incapable de faire tous les travaux des champs. Il n'est spécialisé. Il ne possède aucune épargne et dépend étroitement de la cellule communiste locale.

...SONT DANS UN ÉTAT MISÉRABLE

En Russie soviétique tout a été mis en œuvre pour monter une machine de guerre formidable. Le paysan a été appelé à l'usine.

M. Jacques Doriot a dit le 1er février 1942 au Vélodrome d'Hiver :

« Le paysan russe est dans un état misérable. Nous avons vécu parmi eux. Le sovkoz et le kolkhoz, ils ont transformés en prolétaires agricoles, à la disposition du Président du Soviet. Dans les villages, toutes les résistances à la politique agricole ont été brisées et de nombreuses paysannes nous ont raconté comment leur père ou leur mari avait été déporté depuis des années en Sibérie, parce qu'ils s'opposaient au nivellement par en bas ».

Vous trouverez la confirmation de ces faits à l'Exposition de Lille : « Le Bolchevisme contre l'Europe ».

Et vous pourrez aisément juger de la différence qui existe entre le paysan allemand et le paysan soviétique.

EN ROUTE POUR LA « RELÈVE » de nos PRISONNIERS

Un nouveau train de 400 travailleurs volontaires a quitté Lille mardi

Les départs des travailleurs français pour l'Allemagne se répètent à une cadence régulière et nous croyons même savoir que le nombre des postulants va sans cesse croissant. Aux bureaux de la rue Négrier à Lille, les inscriptions affluent et Mme L..., qui, depuis deux ans dirige les services d'embauchage et accueille avec sa coutumière bonne humeur ceux qui viennent lui rendre visite, Mme L..., disons-nous à fort à faire pour répondre aux demandes de renseignements. L'annonce du premier train de prisonniers français libérés crée en effet un nouvel état de choses parmi la population et nos jeunes gens, nos jeunes filles sentent mieux où est leur devoir de solidarité. Ils répondent nombreux à l'appel adressé par le Président Laval ; nous nous en sommes rendu compte mardi après-midi encore en assistant au départ du train spécial des volontaires. Départ émouvant, comme tous les départs, mais combien joyeux.

Le convoi quittait la gare doucement, dans un panache de fumée, et des fenêtres les mouchoirs, les casquettes s'agitaient... les derniers adieux se faisaient... A bientôt... Au revoir... bonne chance... Des compliments à un tel... Un baiser à l'adresse de Mme L... qui toujours souriante assistait à son 100e départ et le train disparaissait emportant avec lui quelques centaines d'ouvriers français allant chercher ailleurs ce qu'ils ne pouvaient trouver chez eux, c'est-à-dire le bonheur. Il joie de pouvoir travailler et bien vivre ; allant porter aussi aux courageux et patients prisonniers le « billet de la relève » tant attendu et mérité.

T. S. F.

Émission de Radio-Lille du 23 Juillet

L'émission du jeudi dernier 16 juillet n'ayant pu avoir lieu, Radio-Lille diffusera jeudi 23 juillet, le programme qui avait été prévu pour la semaine passée.

Rappelons que ce programme comporte une audition du brillant orchestre Paul Thelsen, de Mme Félia Dounard, du ténor Delaval et la transmission de deux œuvres folkloriques de la région du Nord : « l'Histoire de M. Herreng et de Pierre-Joseph Delbassedeuls », extraits des « Etrennes Tourquennoises » de Brûle-Maison, et « Gambrinus, roi de la Bière », adaptation radiophonique par Richard Cayze d'une légende extraite des Contes des Buveurs de bière de Charles Deulin.

Programme (de 17 h. à 19 h.) : Douce est la nuit, pasodoble ; Extrait du Ballet de Coppélia ; Romance Andalouse, solo de violon par M. Paul Thelsen ; Air de Madame Butterfly, par Mme Félia Dounard ; Histoire de M. Herreng et de Pierre-Joseph Delbassedeuls, tirée des « Etrennes Tourquennoises » de Brûle-Maison, par Jeanne Boone, Claude Noël, Robert Villers, Lamberty, Lemaire, Lemoine, Jouvenel ; Toujours sourire, extrait du Pays du Sourire, par M. Delaval ; Les doigts qui dansent, solo de xylophone par M. Vanopdenbosch ; Chansons et danses hongroises ; « Dans l'ombre blanche des pommiers en fleurs », extrait du Pays du Sourire, par M. Delaval ; Sérénade nocturne, fox ; Valse rapsodie ; Chant de la Volga, extrait du Tzarewitch, par M. Delaval ; Pour toi, Anita ; « Gambrinus, roi de la Bière », légende extraite des Contes des Buveurs de Bière de Charles Deulin, adaptation radiophonique de Richard Cayez, interprétée par Mlle Marie Nicole, MM. Claude Noël, Lemoine, Derlex, R. Cayez, Jouvenel, Lemberty, Nello ; Quelques succès de Peter Kreuder.

RADIO PARIS RELAYÉ PAR RADIO LILLE

JEUDI 23 JUILLET

Radio-Journal à 7 h., 8 h., 9 h., 13 h., 14 h., 15 h., 20 h., 22 h., 24 h. — **Concerts** à 7 h. 30, 8 h. 15, 12 h., 13 h. 15, 15 h. 15 (Willy Maury et Gilberte Legrand), 15 h. 30, 15 h. 45, 16 h., 16 h. 30, 16 h. 45, 17 h., 17 h. 30, 18 h., 18 h. 30, 19 h., 19 h. 15, 19 h. 45, 20 h. 15, 20 h. 45, 21 h. 30, 22 h. 15, 23 h. 15, 23 h. 30, 23 h. 45, 0 h. 15. — 16 h. 15 : Le Roumanie ; 17 h. « La véritable Histoire des Ferreia de Diamants » ; 17 h. 45 : Actualités ; 19 h. 30 : La France coloniale.

LA CONSOMMATION DES PATES DANS LES RESTAURANTS

La Chambre départementale de l'Industrie Hôtelière du Nord communique :

« Les restaurateurs sont autorisés à incorporer des pâtes dans la composition de leurs menus. L'interdiction précédemment faite étant levée en ce qui concerne les stocks détenus actuellement ».

Lisez

LES SPORTS DU NORD

En vente le Samedi. — La N° 1 fr.

Un garçonnet mortellement blessé par une flèche de javelot à Onnaing

Le jeune Gabelle Jean, 19 ans, demeurant à **Onnaing**, rue Scouflaire, revenant du Stade, le 20 juillet, où il était allé s'exercer aux sports, fut invité par des camarades à leur expliquer le lancement du javelot.

Au moment où il lançait sa flèche, celle-ci ayant dévié, atteignit à la tête un enfant de 7 ans, le jeune Benocq Daniel, place Voltaire 9, qui mourut quelques minutes après d'une fracture à la base du crâne. Ce déplorable accident plonge deux familles très estimées, dans la douleur.

M. R. GAIFFE (Ph. privée).

Trois trafiquants de viande sont arrêtés à Roubaix

Avisés qu'un trafic clandestin de viande s'effectuait dans un local du 13 rue du Pays, à **Roubaix**, des Inspecteurs de la Brigade départementale de Contrôle Economique firent brusquement irruption dans l'immeuble précité.

A l'arrivée des contrôleurs dans la boucherie clandestine, l'un des trafiquants, Lucien Catoire, ancien boucher, 262 rue Delespaul à Roubaix, était occupé à débiter 40 kgs de viande qu'il se proposait de vendre. 70 kgs avaient déjà été ainsi mis dans le commerce. Deux complices, Gérard Legrand, 110 rue Emile Moreau, à **Roubaix**, et Arthur Devos, 14 rue du Progrès, à **Roubaix** également, ont été mis, eux aussi, en état d'arrestation. Le trio a été déféré au Parquet.

Un étudiant sauve une fillette qui allait se noyer à Cambrai

Près du Pont tournant de Selles, rue de Douai, à **Cambrai**, des enfants jouaient, quand deux fillettes tombèrent à l'eau. L'une d'elles parvint à se sortir de l'eau par ses propres moyens, quant à la seconde, ne pouvant en faire autant, elle criait et agitait son bras hors de l'eau sous les yeux des enfants apeurés et impuissants.

Très heureusement, non loin de là, un jeune pêcheur qui avait suivi la scène, arriva aussitôt sur les lieux et franchissant le parapet du pont, fut assez heureux pour saisir la fillette au moment où elle allait disparaître pour la troisième fois.

Il s'agit de M. Roger Gaiffe, 16 ans, étudiant, demeurant 75, rue de Caudry à Cambrai.

Félicitons ce jeune combattant pour son esprit de décision qui lui permit d'opérer cet acte de sauvetage.

Les examens de la Faculté de Droit

Liste des admis définitifs

1re année de capacité. — Mlle Bracq (a. b.), MM. De Geider, Delattre, Mlle Boussion ; MM. Sougard, Corticchiato, Delsbre, Caloone ; Mlle Delomez ; M. Dégardin, Descampa (a. b.), Dupré (a. b.), Fontaine (a. b.), Deroubaix, Dherbomez, Fuoc, Dhalluin, Demoor ; Mlles Dubois, Ducouflombier ; MM. Douchez, Gelé, Lacroix (a. b.), Lava, Lefebvre Maurice, Gillard, Henneboia, Laude, Germe, Legrand, Lepoutre, Lheureux, Musseault (b.), Masquelier (a. b.), Delhomel (a. b.), Cathala, Benet, Derivery, Gauthier, Brasseur, Delsbarre ; Mlle Callé, Féron ; M. Dubois Albert ; MM. Huet (a. b.), Harié (a. b.), Prouvot (a. b.), Guéant, Lanclos, Guin ; Mlle Jullien ; MM. Lebiche, Grain, Miroux, Larouge (a. b.), Poinin, Thiébe, Ramon, Laroy, Marcel, Lerre, Vuarogueaux, Sellier, Schrévère (b.), Vansudenhode (a. b.), Verrez (a. b.), Toulemonde, Queste, Wallez ; Mlle Vernier ; MM. Thieffry, Yachard, Secember, Robinet.

2e année de capacité. — MM. Hombté (b.), Bouchart ; Mlle Baelde ; MM. Gruyele, Palempin, Crabbe, Dubois François ; Mlle Baene ; MM. Bénard, Descherider, Lebreux ; Mlle Coudier (a. b.) ; MM. De Gandt, Delattre Detaille.

1re année de Licence. — M. Beaumeister (b.), Mlle Janine Bouchez (a. b.), MM. Blaquart, Afchain ; Mlles Bellanger Janine, Bourdon ; MM. Brossard, Billoir, Belle, Briet ; Mlle Belval ; MM. Augeix, Bouchart, Baudouin, Laquin Pierra (a. b.), Champagne, Copin, Brugnière, De Beir, Calbardure, Danel, Chatroussat, Cognlot, Delosseez, Dequin Michel, Delgniez, Desurmont (b.), Detue (a. b.), Diera (a. b.), Delcourt, Delplace, Delcroix, Delétré ; Mlle Louchet ; MM. Deguines, Delabre, Dudot ; Mlles Dhellemmes, Dubus, Delévacque, Delvaux ; MM. Harlet (a. b.), Dupureur (a. b.), Gillet ; Mlle Fruchart ; MM. Graux, Florin, Guillermin, Helle ; Mlle Gyre, M. Plammebaum, Mlle Heupi, MM. Fiévet, Halley, Hermain (t. b.), Bruron (a. b.), Come (a. b.), Hiolle (a. b.), Chefdeville, Houssin, Hervé, Hennevin Hocquet ; Mlle Augris ; M. Degeey, Mlle Dauphin, Conseil, Huart (a. b.), Mlle Lefebvra (a. b.), MM. Lacompte (a. b.), Lefévra Jean (a. b.), Lefévre Jacques (a. b.), Lacouty, Lefléchelle, Lannoy ; Mlle Laude ; MM. Isled, Lassalle, Laurent, Gonez (a. b.), Lemaire (a. b.), Deligniéres (a. b.), Letartre (a. b.) ; Mlle Desslint ; MM. Dubar, La Treut, Ducastel, Lagros, Duhamel, Laroy Robert, Lesage, Delmotte, Martin Claude (t. b.), Lhermitte (b.), Martel (a. b.), Maes (a. b.), Martin Guy (a. b.), Mahieux, Miroux, Merche, Lourma, Lhomme, Meignie, Ludewig ; Mlle Malkoff, Montagne (a. b.), Hazart (a. b.), Mlle Loecher, MM. Morel, Moret, Namuroy ; Mlle Pollet, MM. Pouilliente, Nicolas, Macqueron, Mollet, Monet, Plaisant (b.) ; Mlle Papeleu de Nordhout (a. b.), Mlle Fluquet (a. b.) ; MM. Petit (a. b.), Mouchart, Olivier, Noulin, Nevaux, Poulxin, Pique, Mlles Poublanc, Robert, Zeither (a. b.), Veillet (a. b.) ; MM. Vahé (a. b.), Tanré (a. b.), Schulthois, Roger, Rançon, Saudemont, Preus, Rémy, Prate, Seiller (b.), Stoops (a. b.), Wepierre (a. b.), Tesse (a. b.), Vandeputte (a. b.), Vanhautta (a. b.), Vanoverschelden (a. b.), Vigreux, Tierny, Tonier, Thellier, Tison, Thibaut ; Mlle Wallart (a. b.).

2e année de Licence. — MM. Bonneau René (a. b.), Chasselat (a. b.), Mlle eBllanger ; MM. Bonneau Robert, Calibre, Bécourt, Appourchaux, Mlle Belotte ; MM. Burlion, Campagne, Coton, Aubry, Boorecb, Clarise (t. b.), Decottignies (t. b.), Mlle Debuchy (b.), MM. Couteau, Delaporta, Delcourt, Cocud, Delhaye, Doublet (b.), Duquesnoy (a. b.), Déprez (a. b.), Deloffre (a. b.), Dépinoy (a. b.), Doles (a. b.), Faille (a. b.), France, Franchomme, Demoyela ; Mlle Duhaut, MM. Fontaine, Fortuit, Gosselin (b.), Gaillard (a. b.) ; Mlle Herman ; Mme Duroisel ; M. Gobert ; Mlle Clément ; M. Grauwin ; Mlle Rabouille ; MM. Dimpré, Hef, Lafévre (b.) ; Mlle Lemaire (b.) ; MM. Lorthioir (a. b.), Neuville, Malbrancke, Meurant, Mullet, Delmotte Pierre ; Mlle Leeros ; MM. Lemon, Hus ; Mlle Moulin ; MM. Prouhet (a. b.), Rémoleur (a. b.), Ponceiet, Raverdy ; Mlle Rateau ; Rimarelx (a. b.) ; Mlle Rogeau ; MM. MM. Rivière, Quennelle, Rousel, Scoliége, Plane, Vandenbossche (b.), Senlis (a. b.), Trannoy (a. b.), Tully (a. b.), Binger (a. b.), Vilain (a. b.), Théry, Tiry ; Mlle Vandenbussche ; M. Spas.

3e année de Licence. - 1re Examen. — MM. Faveur, Leost (b.), Labecqua (b.) ; Mlle Herbay (a.), MM. Gobin (b.), Degremont (a. b.), Deville (a. b.), Mathelin (a. b.), Pasquesoone (a. b.), Delcroix (a. b.), Lapera (a. b.), Dasmay ; Mlles Deum, Delcourt, Faignand ; le Bocquaault, Croquetteille, Derrouy (t. b.) ; M. Bevretta (b.) ; Mlle Laroy (a. b.) ; M. Plateau (a. b.) ; Mlle Carles (a. b.) ; MM. Haëm, Lagache ; Mlle Van Welden ; MM. Maurau, Roubaix ; Mlle Pennel ; MM. Freyrin (t. b.), Carlier (b.), Mouton (b.), Hennuyer (a. b.), Cuveller (a. b.) ; Mlle Fenouillet (a. b.) ; MM. Lerische (a. b.), Schelstraete, Salembier, Choteau, Hamiaut, Lequien, Cléret, Lecocq, Moine, Vergriete (a. b.), Schlidt (a. b.), Montellier (a. b.), Descampa (a. b.), De Bergh, Vervisch, Roger, Lescroart.

3e année de Licence. - 2e Examen. — MM. Lecat (b.), Delcroix (a. b.), Mlle Herbay (a. b.), MM. Dégremont (a. b.), Pasquesoone (a. b.), Damay (a. b.), Mlle Faignand (a. b.), MM. Gobin (a. b.), Lebacque (a. b.) ; Mlle Deum ; Mlle Delcourt ; MM. Deville, Lepera, Bocquiault, Croquatte, Mathelin ; Mlle Darrouy (b.), MM. Severette (b.), Maurau ; Mlles Leroy, Carles ; M. Haëm ; Mlle Van Welden ; MM. Roubaix, Duthoo ; Mlle Pennel ; MM. Legache, Plateau, Freyria (t. b.), Mouton (a. b.), Carlier (a. b.), Choteau, Lerische, Schelstraete ; Mlle Fenouillet ; MM. Moine, Hennuyer, Lacocq, Laquien, Salembier, Cuvelier, Hamiaut, Cléret, Le Bergh (b.), Schildt (b.), Montellier (a. b.), Descampe (a. b.), Vergrieta (a. b.), Vervisch, Lescroart.

DIPLOMES D'ETUDES SUPERIEURES

Droit Romain et Histoire du Droit (N. R.). — MM. Vasseur (t. b.), Fautz (t. b.), Enlart de Guémy (b.).

Droit privé (A. R.) — MM. Bertaux (t. b.), Bajeux (a. b.).

Droit privé (N. R.). — MM. Buchet (b.), Pluvinage (a. b.), Mlle Ernecq, M. Agache.

Droit public (N. R.). — MM. Dues (t. b.), Rémi (t. b.), Tittelein (t. b.), Pourbaix (b.), Drouin (b.), De Gandt (b.), Deborgher (b.), Capelle (a. b.).

Droit public (A. R.). — MM. Arquembourg (b.), Hénaux (a. b.).

Economie politique (N. R.). — MM. Bernard Henri (a. b.), Decottignies, Baillet, Beirnaert Yves.

II. — CONCOURS

Licence - 1re Année - Droit Civil. — Mention unique : Claude Martin.

Droit romain. — 1